



N°35 / 2026

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE
COMMUNE DE RUPT SUR SAONE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUPT SUR SAONE
EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 18 septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de Rupt-Sur-Saône s'est réuni, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent BEDIN, Maire, après convocation légale adressée le 10 septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Conseillers présents :

Mesdames GARNERY, GOMES, QUILLET et VIGOUREUX.
Et Messieurs ANDREUX, BEDIN, CHANTELAT et PIHET.

Conseillers absents :

Conseillers absents excusés :

Monsieur BAVARD Yannis.

Conseillers représentés :

Madame FICHTER a donné pouvoir à Madame GARNERY Sabrina.
Monsieur LHUILLIER a donné pouvoir à Madame GOMES Katlyne.

Madame GOMES Katlyne a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces formalités remplies, Monsieur le Maire, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance.

**RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DE LA CARRIÈRE SITUÉE SUR LA
COMMUNE DE SCEY SUR SAÔNE ET SAINT ALBIN**

Le Maire, Laurent BEDIN, s'exprime en ces termes :

Un renouvellement et une extension de la carrière située sur la commune de Scey sur Saône et St Albin est envisagé.

Pour cela, il convient de consulter le public suite à une demande d'autorisation environnementale présentée par la société NEXSTONE. Les habitants de Chargey les Port, Port sur Saône, Chassey les Scey, Rupt sur Saône, Ferrières les Scey, La Nouvelle les Scey et Vauchoux sont sollicités pour donner leur avis.

L'ouverture de consultation se déroule du lundi 24 août 8h au vendredi 27 novembre 2026 à 12h.

L'enquête publique sera consultable en mairie de Scey sur Saône et St Albin ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Saône <https://www.haute-saone.gouv.fr> -rubriques : Action de l'Etat/ Environnement/ Information et consultation du public/ Enquêtes publiques/ Carrières.

En application de l'article R.181-18 du code de l'environnement, le conseil municipal doit également donner son avis sur cette extension.

Il est rappelé que toute personne ayant intérêt au projet ne doit participer ni au débat ni au vote, conformément aux articles L.1111.6 et L.2131.11 du code général des collectivités territoriales.

Après avoir présenté le résumé non technique, le maire demande donc au conseil municipal de se positionner sur un avis favorable ou défavorable.

VOTES : 10

POUR : 4

CONTRE : 2

ABSTENTION : 4

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

S'oppose au renouvellement et l'extension de la carrière NEXSTONE

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire,



Laurent BEDIN

Acte rendu exécutoire après :

- **transmission au représentant de l'État, le 23 septembre 2026;**
- **publication effectuée le 23 septembre 2026.**